

MODE DE VIE ÉCOLE LA COLOMBE

Année 2026-2027

Ce mode de vie s'adresse à tous les élèves, tous les membres du personnel incluant le service de garde ainsi que tous les parents qui côtoient notre milieu. Nous souhaitons un milieu de vie sain, sécuritaire où les gens agissent et communiquent avec respect et bienveillance. Les adultes se doivent d'être des modèles.

LES VALEURS DE NOTRE ÉCOLE



Collaboration

Je collabore avec tous (enfants, adultes).

COMPORTEMENTS ATTENDUS

- Je m'implique activement
- J'adopte une attitude positive
- Je partage mes idées et j'accepte celles des autres



Respect/ bienveillance

J'agis de manière sécuritaire pour moi et pour les autres pour favoriser le vivre ensemble.

Je respecte les personnes et l'environnement en tout temps.

COMPORTEMENTS ATTENDUS

- Je parle poliment
- J'écoute la personne qui parle et j'interagis de façon harmonieuse
- J'ai des comportements attentionnés et bienveillants envers les autres



Engagement

Je m'engage dans la vie scolaire en fournissant un effort constant, et ce, malgré les difficultés.

COMPORTEMENTS ATTENDUS

- Je participe et je m'implique de façon positive et active dans mon rôle d'élève
- J'écoute et je me questionne
- Je prends mes responsabilités et j'assume mes choix

« Il faut tout un village pour élever un enfant. »



MISSION DU MODE DE VIE

Nous nous engageons à:

ÉDIFIER: offrir un enseignement de qualité

SOCIALISER: apprendre aux élèves à mieux vivre ensemble

QUALIFIER: les préparer à la vie en société

Être dans un esprit de bienveillance

Être défenseur des droits et des devoirs de chaque élève

Être responsable de l'enseignement et de la gestion du mode de vie

ÉCARTS DE CONDUITE

Mineur

- Ne nuit pas au bon fonctionnement de la classe ni à l'apprentissage des élèves, mais dérange l'élève lui-même ou quelques élèves autour de lui.

Majeur

- Nuit au bon fonctionnement de la classe, à l'enseignement et par conséquent, à l'apprentissage des autres élèves.
- Un comportement dangereux, illégal, illicite (agressivité, violence, intimidation, drogue, vol, etc.)
- Un écart de conduite mineur qui persiste malgré diverses interventions réalisées.

NOTRE PRIORITÉ DU MIEUX-ÊTRE

**AU COEUR DE NOTRE
PROJET ÉDUCATIF**

**OFFRIR UN MILIEU DE
VIE SAIN ET
SÉCURITAIRE OÙ
CHACUN A DROIT À
UN CLIMAT PROPICE
AUX
APPRENTISSAGES.**

Autres règles

Tenue vestimentaire

L'élève doit se présenter à l'école habillé selon la saison et la température. Il doit, à la demande de tout membre du personnel, modifier sa tenue si les vêtements véhiculent des messages sexistes, vulgaires ou indécents ou qui vont à l'encontre des valeurs de notre milieu.

Pour maintenir l'école propre et sécuritaire, une paire de chaussures d'extérieur est obligatoire pour chaque élève. Les chaussures d'éducation physique peuvent être utilisées à l'intérieur. Les chapeaux et les casquettes doivent être laissés dans les casiers. Le port du capuchon n'est pas permis.

Cellulaire et appareils électroniques

Tous les cellulaires et les appareils électroniques sont interdits à l'école, sur ses terrains et au service de garde. Les montres intelligentes, les écouteurs ou tous les autres appareils mobiles personnels sont également interdits. Par respect pour la vie privée, il est interdit de filmer ou de diffuser des photos ou des vidéos sans avoir reçu au préalable le consentement de la personne. En cas de non respect, l'appareil sera confisqué et remis aux parents. En situation de sextage, la direction retire temporairement le téléphone jusqu'à la fin des procédures et des interventions.

Collations et alimentation

Les collations devraient être constituées d'aliments nutritifs. La gomme et les produits énergisants de toute sorte sont interdits. Nous privilégions les fruits, les légumes, les aliments protéinés tels les noix et les produits laitiers. L'eau est privilégiée en tout temps. Nous recommandons que l'élève ait sa bouteille réutilisable.

Laïcité

En tout temps, les élèves et les membres du personnel doivent avoir le visage découvert. Le port des signes religieux n'est pas toléré.

Règles de fonctionnement

Horaire de l'école

L'élève bénéficie d'un encadrement de **8h10 à 11h35 et de 12h45 à 15h20**.

En dehors de ces heures, l'enfant est sous la responsabilité de ses parents, sauf pour les enfants qui fréquentent le service de garde.

Absence et retard

Le parent doit justifier toute absence de son enfant par le biais du Portail Parents. La ponctualité est aussi importante.

Transport

Les élèves ont le devoir de respecter les règlements du transport. Après trois infractions, l'élève pourrait être suspendu du transport.

Activités sportives

Les vêtements requis pour les cours d'éducation physique:



- Gilet à manches courtes;
- Culottes courtes ou pantalon de sport
- Espadrilles avec une semelle qui ne laisse pas de trace.

Casiers

Le casier est prêté à l'élève pour la durée de l'année scolaire et demeure, en tout temps, la propriété exclusive de l'école. L'élève ne peut changer de casier, sauf s'il est autorisé par un membre du personnel. L'école n'est pas responsable des vols.

Violence et INTIMIDATION



Consignes aux élèves	Mesures et intervention
Auteur d'un acte de violence ou d'intimidation / témoin complice	
Tout élève auteur d'un acte de violence ou d'intimidation est passible de sanctions. Tout témoin complice qui encourage ou ignore les actes de violence, de harcèlement ou d'intimidation sous toutes ces formes est également passible de sanctions.	Diverses mesures et interventions seront menées dans un cas de violence ou d'intimidation comme : • Discussion avec l'élève sur le comportement observé • Appel à la maison • Retrait dans une autre classe • Suspension à la maison
Témoin	
L'élève témoin a le devoir de dénoncer une situation	1. Une rencontre avec un intervenant de l'équipe-école; 2. La confidentialité; 3. Un support, un soutien et une protection.
Victime	
Toute victime a droit à un soutien, à une écoute et à une réparation.	Diverses mesures et interventions seront menées dans un cas de violence ou d'intimidation comme: 1. Une rencontre dans les 24 à 48 heures avec un intervenant de l'équipe-école 2. Une protection adéquate; 3. Le soutien et l'écoute; 4. Des outils d'aide diversifiés.

QUELQUES DÉFINITIONS

Conflit

Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent.

Un conflit n'est pas de l'intimidation !

Intimidation

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement (cyberespace), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Agressivité

Une pulsion ou une énergie qui varie en intensité selon la personne. Elle peut être positive quand elle permet à la personne de performer. Elle devient négative lorsqu'elle se transforme et se manifeste par une agression (verbale, physique, matérielle ou psychologique)

Violence

Toute manifestation de force (verbale, écrite, physique, psychologique, sexuelle ou basée sur des motifs liés à la couleur ou l'origine ethnique) exercée intentionnellement contre une personne ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité physique, à ses droits ou à ses biens.

Actes de violence à caractère sexuel (AVCS)

La notion de violence à caractère sexuel s'entend de toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.

La civilité est bien plus que d'être simplement poli et courtois. Il s'agit de considérer les autres et d'être ouvert à eux, de communiquer respectueusement, d'adopter des comportements qui favorisent la collaboration et l'harmonie. Nous reconnaissons que chaque individu, par l'adoption des comportements recherchés, contribue au maintien d'un milieu de travail scolaire respectueux, harmonieux et efficace.

Au Centre de services scolaire des Phares, nous valorisons le respect, la collaboration, l'ouverture et l'établissement d'une communication efficace dans nos relations.

Agir avec respect au quotidien dans notre service, c'est :

- Être courtois et poli
- Utiliser un ton de voix convenable
- Prendre en compte les opinions des autres
- Respecter la hiérarchie
- Être ponctuel

Agir avec respect, c'est éviter :

- De parler méchamment de quelqu'un
- De faire du sarcasme
- De pratiquer le jugement et les sous-entendus
- De lancer ou alimenter des rumeurs
- De s'attribuer la réalisation du travail d'un autre

Agir en collaboration au quotidien dans notre service c'est :

- S'entraider entre collègues
- Être positif et réceptif
- Développer son autonomie à la suite de la collaboration
- Partager ses idées et connaissances
- Être consciencieux

Agir en collaboration, c'est éviter :

- De s'isoler
- D'être condescendant ou arrogant
- De se montrer indisponible pour ses collègues
- D'agir de manière individualiste
- De créer des conflits interpersonnels



Agir avec ouverture au quotidien dans notre service, c'est :

- Accepter les changements et s'y adapter
- Donner la chance aux autres de s'expliquer
- Respecter les goûts et les coutumes des autres
- Respecter les divergences d'opinions
- Être capable d'en venir à un compromis en cas de conflit

Agir avec ouverture, c'est éviter :

- D'entretenir des préjugés
- D'être sur la défensive
- De ne pas écouter les autres
- De tenir à ses idées à tout prix de ne pas essayer de bien comprendre les changements qui se produisent

Communiquer efficacement au quotidien dans notre service, c'est :

- Avoir une bonne écoute, être réceptif
- S'assurer que le message est bien compris
- Avoir de l'empathie
- Partager l'information à temps
- Adopter un ton de communication agréable

Communiquer efficacement, c'est éviter :

- De parler avec agressivité
- De faire des commentaires négatifs non constructifs et des remarques désobligeantes
- De communiquer la mauvaise information ou négliger de mentionner l'information pertinente
- D'adopter un comportement provocant

